

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2014

Réception par le Prefet : 18/03/2014

Publication : 20/03/2014



Conseil Général  
**Haut-Rhin**  
Extrait des délibérations  
du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de  
N° CG 2014-2-6-6 l'Assemblée

Séance du vendredi 14 mars 2014

**BUDGET PRIMITIF 2014**  
**GESTION DES DECHETS**  
**C06**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 18 février 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les orientations de la politique départementale de gestion des déchets énoncées dans le rapport,
- décide d'inscrire, dans la section d'investissement, 650 000 € en Autorisations de Programme et 375 000 € en Crédits de Paiement et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 130 375 €,
- décide d'inscrire des recettes à hauteur de 150 000 €,
- désigne Messieurs Pierre GSELL et Michel HABIG comme élus référents pour le suivi de la convention avec l'ADEME,
- donne délégation à la Commission Permanente pour allouer les crédits des différents programmes et pour prendre toute décision nécessaire à leur déploiement (approbation de conventions, avenants,...).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions